

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE ÉLÉMENTAIRE

Ecole élémentaire d'Eterville  
1 rue Binet  
14930 ETERVILLE

Du lundi 2 novembre 2015

### **Présents :**

Mmes Acezat, Auguste, Delozier, Edeline,  
Naves , Pôtel et Tel  
*Déléguées de parents*

Mme Jouanneau, Mme Jolivel et Mme Schier.

*Représentantes de la mairie*

Mme Denis  
*Coordinatrice TAP*

M. Guichard ( DDEN)

Mmes Barbanchon, Guillouard, Laurent,  
Lefevre, Picard, Thomas  
MM. Baron, Demon, Lequitte  
*Enseignants*

**Excusés :** M. Voisin (IEN)  
Mmes Liot et Blainville (*déléguées  
de parents*)

### **Ordre du jour :**

- installation des nouveaux  
représentants des parents d'élèves
- bilan de la rentrée
- point sur l'organisation des nouveaux  
rythmes scolaires pour la rentrée 2015
- règlement intérieur, fonctionnement  
de l'école, sécurité
- projet d'école, projets pédagogiques,  
spectacles
- APC
- coopérative scolaire
- sécurité
- travaux
- questions diverses des parents d'élèves

*Ouverture de la séance à 18h00*

### **Installation des nouveaux représentants des parents d'élèves :**

Après un tour de table, accueil des représentants des parents d'élèves élus.

Retour sur cette élection du 9 octobre qui s'est déroulée de 13h à 17h. Sur les 229 parents inscrits sur la liste électorale, il y a eu 134 votants (dont 128 par correspondance), 10 bulletins nuls et donc 124 suffrages exprimés. Il n'y avait qu'une liste, les 7 sièges ont donc été pourvus ainsi que 2 sièges de suppléants. Proposition de M. Lequitte : réaliser un trombinoscope des représentants de parents d'élèves élus afin qu'ils soient plus facilement identifiés par les autres parents d'élèves de l'école.

### **Bilan de la rentrée :**

La première rentrée pour l'école en version primaire s'est bien déroulée. En maternelle, 62 des 63 élèves étaient présents le jour de la rentrée, L'élève manquante, de moyenne section, ayant été inscrite dans une autre école au cours de l'été(déménagement), a été radiée des listes dès que l'information nous est parvenue. En élémentaire, les 94 élèves inscrits sur les listes étaient présents. Depuis la rentrée, deux inscriptions ont eu lieu (une TPS et une PS) dans la classe de Mme Lefevre et deux radiations ont aussi été demandée (GS et CE2) pour déménagement. L'effectif total est donc de 63 élèves en maternelle et 93 élèves en élémentaire soit un total de 156 élèves sur le groupe scolaire. La composition du groupe scolaire est la suivante : 7 classes :

- 21 TPS / PS / MS – classe de Mme Lefevre (5TPS, 9PS et 7MS)
- 22 PS / MS – classe de M. Lequitte et Mme Guillouard (13 PS et 9 MS)

- 20 GS – classe de Mme Laurent
- 24 CP / CE1 – classe de Mme Barbanchon (18 CP et 6 CE1)
- 24 CE1 / CE2 – classe de M. Demon (16 CE1 et 8 CE2)
- 21 CE2 / CM1 – classe de Mme Thomas et de M. Baron (10 CE2 et 11 CM1)
- 24 CM1 / CM2 – classe de Mme Picard (10 CM1 et 14 CM2)

Les effectifs sont les suivants si l'on se réfère aux niveaux d'enseignement :

5 TPS, 22 PS, 16 MS, 20 GS, 18 CP, 22 CE1, 18 CE2, 21 CM1 et 14 CM2.

Cette année, des TPS nées au cours du premier trimestre 2013 ont été accueillies. Cet accueil des TPS sera envisagé en fonction des effectifs prévus lors de la prochaine rentrée et dépendra aussi du maintien ou non de la troisième classe en maternelle.

M. Lequitte est en décharge de direction le lundi.

Mme Guillouard est en charge de la classe de M. Lequitte les lundis et 1 mercredi sur 4.

Mme Thomas et Mr Baron se partagent la classe de CE2 / CM1 : Mme Thomas enseigne les lundis, mardis et 1 mercredi sur 2 tandis que M. Baron complète la semaine.

### Point sur l'organisation des nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2015 :

La mise en place des nouveaux rythmes a eu lieu selon les modalités définies lors de la fin d'année scolaire précédente. Les heures d'APS ont lieu tous les jours de 13h15 à 14h15 en maternelle. En élémentaire, les heures d'APS sont regroupées sur deux après-midis pour chaque classe(- le lundi et le jeudi pour les classes de Mme Barbanchon et de M. Demon - le mardi et le vendredi pour les classes de Mme Picard, Mme Thomas et M. Baron). La coordinatrice, Mme Céline Denis gère l'organisation générale. Je lui laisse la parole pour qu'elle vous présente le dispositif mis en place cette année pour les différents élèves de l'école :

Mme Denis : «

Au cycle 1 : sur 63 inscrits en maternelle, 59 participent aux TAP. Les TPS, PS et MS font la sieste. Les GS font des activités adaptées aux pratiques scolaires (temps de lecture et de création d'histoire le lundi et jeudi et temps d'activités manuelles, de coloriage et de relaxation le mardi et vendredi). Mme Laurent remercie la qualité d'écoute et d'adaptation de Mme Denis pour les activités proposées à ses élèves.

Au cycle 2 : sur 48 élèves à l'école, 47 sont inscrits aux TAP.

Au cycle 3 : sur 46 élèves à l'école, 40 sont inscrits aux TAP.

L'objectif principal des TAP à Eterville est de veiller au bien-être des enfants, de leur proposer un certain nombre d'activités, mais aussi de leur laisser la possibilité de ne rien faire.

En P1 et P2, il y a un projet commun entre cycle 2 et 3 : la création d'un spectacle à base de danse, de théâtre, de chant et de mime. La réalisation des décors est aussi prévue lors de ces temps d'activité. Un spectacle sera proposé aux familles le 17 décembre. Le thème est la télé et la télé-réalité. Plusieurs parents d'élèves interpellent alors Mme Denis en indiquant ne pas être satisfaits du thème choisi. Il n'est pas question que leur enfant joue le rôle des « stars » de la télé-réalité.

Mme Denis admet que lors de la première séance, les animateurs ont écouté les propositions des élèves sur le thème choisi et qu'ensuite, les animateurs ont recentré le spectacle pour que la télé-réalité soit mise de côté.

En P3, les enfants pourront participer à des jeux d'autrefois, du lip dub (vidéo...), des activités créatives, des temps calmes et de relaxation et la bibliothèque.

En P4, les activités proposées aux enfants seront les suivantes : cuisine, récup'art, jeux divers, Abécédaire d'Eterville et lip dub.

En P5, les activités proposées seront les suivantes : activités sportives, scientifiques, en lien avec la BD et l'utilisation de la nature en version artistique (Land art).

Une réunion publique pour présenter ces différentes activités et répondre aux questions des parents sera organisée. A la demande des parents présents, un délai suffisant pour que les familles s'organisent est demandé. La réunion aura donc lieu le jeudi 19 novembre à 20h.

Carnaval : Il a été proposé à Mme Denis de s'associer à cette manifestation en prenant en charge une partie de la réalisation du char. La date du samedi 23 avril est proposée et le thème sera discuté en concertation avec Mme Denis. Une boîte à idée sera aussi mise à disposition des parents de l'école pour proposer le thème du futur carnaval.

### Règlement intérieur et fonctionnement de l'école :

Le règlement intérieur a été modifié pour être en conformité avec les évolutions qu'a connu le règlement type départemental. Il a été transmis aux différents participants à ce conseil d'école plusieurs jours avant afin que chacun puisse correctement en prendre connaissance. Il est complété par ce qu'ont ajouté les enseignants lors du conseil des maîtres précédent, discuté et porté au vote afin d'entériner son contenu. L'ensemble des personnes présentes, destinataires de ce projet de règlement intérieur 2015/2016, le valide. Il sera donc transmis pour accord à l'inspecteur de l'éducation Nationale de la circonscription de Caen Ouest puis distribué aux familles.

### Projet d'école, projets pédagogiques et spectacles :

Le Projet d'école est en cours de rédaction. En fin d'année dernière, un bilan a été réalisé concernant le précédent projet en maternelle et en élémentaire. Du fait de la fusion, il nous est demandé de réaliser un avenant pour l'année en cours (école primaire) et de produire un nouveau projet d'école d'ici le mois de juin qui sera validé pour entrer en fonction à la rentrée 2016 en même temps que les nouveaux programmes de l'école élémentaire.

Les projets des classes :

- Maternelle :

◆ Classes de Mme Lefevre et M. Lequitte :

- Sortie dans une ferme pédagogique en mai si possible
- Correspondance de classe pour la classe de PS / MS avec la classe de PS / MS de Fontaine Etoupefour qui se conclura par une rencontre sur un temps sportif.

◆ Classe de Mme Laurent :

▪Projet "théâtre" dans le cadre du parcours culturel : 12 séances de 40 minutes de pratique théâtrale par classe avec l'intervention de l'association MACEDOINE.

Un spectacle sera présenté aux parents le samedi 18 juin.

▪Artothèque de Caen : emprunt d'œuvres pour l'école(5 tous les deux mois). Une sortie à l'artothèque sera proposée aux élèves de GS.

▪Festin d'histoires : Agnès Martin , auteur de livres de jeunesse depuis de nombreuses années viendra le 8 décembre 2015 présenter quelques histoires qu'elle a écrites ainsi que sa démarche en temps qu'auteur de livre de jeunesse.

Maternelle au complet :

▪Spectacle intitulé « Saison » de la compagnie Balala le 17 décembre 2015.

▪Bibliothèque municipale (chaque classe ira emprunter des livres une semaine sur 3 le mercredi matin).

- Elémentaire :

- Marathon de l'orthographe pour le téléthon : début décembre (action de solidarité du CP au CM2). Mme Barbanchon, porteuse de ce projet prend la parole et explique le fonctionnement de cette action de solidarité : les enfants ont un nombre de mots à apprendre adapté à leur classe d'âge. A une date spécifique, les enfants font la dictée. En fonction du nombre de mots réussis, les parents doivent donner une somme d'argent correspondant à la promesse de don effectuée multipliée par le nombre de mots correctement orthographiés par les enfants. La totalité des sommes récoltées sera ensuite remise à l'association AFM-Téléthon.

◆ Classes de cycle 2 (Mme Barbanchon et Mr Demon)

- Projet "théâtre" dans le cadre du parcours culturel : 13 séances de 45 minutes de pratique théâtrale par classe avec l'intervention de l'association MACEDOINE.

Un spectacle sera présenté aux parents le samedi 18 juin.

- Utilisation de la bibliothèque d'Eterville une semaine sur deux avec l'aide de deux employés de la mairie le mardi et vendredi après-midi de 14h15 à 15h00.

- Festin d'histoires : Agnès Martin , auteur de livres de jeunesse depuis de nombreuses années viendra le 8 décembre 2015 présenter quelques histoires qu'elle a écrites ainsi que sa démarche en temps qu'auteur de livre de jeunesse.(Classe de Mme Barbanchon)

- Atelier au CPIE ( Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) les 13 et 20 novembre : sur le thème « adaptation des animaux, régime alimentaire, déplacement ».

- Correspondance de classe de CP / CE1 avec une classe de l'école Notre Dame de Thury Harcourt dont l'enseignante est une maman d'élève (Mme Sabinot). Une rencontre est prévue le 1 décembre.

- 2 Sorties au conservatoire de Caen : découverte des instruments (février 2016) et découverte d'une œuvre musicale ...

- Organisation d'une course d'orientation à la colline aux oiseaux en mai 2016.

- EPS : au gymnase de Carpiquet tous les vendredis matins de 8 h 45 à 10 h 30. Un créneau piscine a été attribué à partir du 16 mars jusqu'au 6 mai 2016 les mercredis et vendredis de 9h20 à 9h50 (horaires dans l'eau).

- Dans le cadre de la semaine du gout, MM. Caillot et Tabourel sont intervenus dans la classe de CP-CE1.

M. Caillot a proposé une dégustation ainsi qu'une présentation de fruits et légumes peu connus.

M. Tabourel a animé un atelier de cuisine durant lequel les élèves ont réalisé des brioches qui ont été dégustées le lendemain matin lors d'un petit-déjeuner en classe.

Mme Barbanchon remercie ces parents d'élèves pour leur participation et les produits offerts.

◆ Classes de cycle 3 (Mme Picard et Mr Baron)

- EPS : au gymnase de Carpiquet tous les jeudis matins de 8 h 45 à 10 h 30. Un créneau patinoire a été attribué à partir du 21 mars jusqu'au 13 juin 2016 les lundis de 14h à 14h45 sur la glace.

Un créneau piscine a été attribué à partir du 19 janvier jusqu'au 10 mars 2016 les mardis et jeudis de 9h20 à 9h50 (horaires dans l'eau).

Une initiation au golf devrait être proposée aux élèves de la classe de CM1 / CM2 ...

- Classe de découverte en Angleterre du 1er au 4 février 2016 .

Mme Picard explique l'intérêt d'un tel voyage tant sur le plan culturel, historique et de proximité. Ce voyage scolaire est souvent très porteur pour les enfants et leur donne encore plus de motivation pour apprendre l'anglais, langue déjà pratiquée depuis le CP dans les classes de l'école. Mme Picard explique que ce voyage est proposé aux élèves de CM1 et de CM2. Le sondage qu'elle a réalisé a mis en évidence qu'un trop grand nombre de parents de CE2 ne souhaitaient pas que leur enfant participe à cette sortie. Le coût total de cette classe de découverte en Angleterre est de 320 € par enfant. Avec les participations de la municipalité, de l'APEE et coopérative scolaire, le coût des familles pourrait descendre à 140 euros maximum. Des actions de ventes de gâteaux, de cartes de vœux et de chocolats pourraient encore faire baisser la participation financière des familles.

Mme Naves a ensuite pris la parole pour exprimer son mécontentement. Elle a indiqué que la classe de CE2/CM1 n'avait pas bénéficié de suffisamment d'informations concernant cette sortie. Elle a ajouté que le sondage n'avait pas été assez précis et qu'il n'y avait depuis eu aucune information. Mme Picard a indiqué avoir fait le maximum pour que les personnes aient le plus d'informations possibles, mais que ce sondage avait été fait dans le but de savoir si elle pouvait continuer à travailler sur ce dossier, qu'il y avait aussi un caractère d'urgence et qu'il y aurait maintenant une réunion rapide avec tous les parents concernés ainsi que le voyageur. Mme Pôtel a elle aussi indiqué qu'elle regrettait la manière dont le sondage avait eu lieu et le questionnement auprès des enfants pour savoir le motif du refus. Mme Picard a indiqué qu'en ayant connaissance du motif du refus, cela lui permettait légitimement de savoir si elle pouvait trouver une solution à proposer aux parents ou pas. Mme Pôtel a regretté que Mme Picard ne soit pas directement allée la voir pour lui en parler et Mme Picard lui a répondu qu'il était plus simple pour les parents d'entrer en contact avec les enseignants que le contraire.

- Cross au collège de Verson (CM1/2) le jeudi 15 octobre 2015 : ce cross s'est bien déroulé. Cette activité a permis aux élèves un premier contact avec le collège, avec certains enseignants et des élèves actuels ou futurs du collège.
- Utilisation de la bibliothèque d'Eterville une semaine sur deux avec l'aide de deux employés de la mairie le lundi et jeudi après-midi de 14h15 à 15h00.
- Découverte du collège de Verson (CM2) en mai/juin.
- Projet à l'ESAM (CM1/CM2)
- Correspondance scolaire avec une classe de Liverpool pour les CM1/CM2.
- Inscription au dispositif « école et cinéma » :

Principe : Chaque classe inscrite à ce dispositif va trois fois dans l'année visionner un film au cinéma et va travailler sur ce film avec son enseignant(e).

Calendrier 2015/2016		les séances pour les classes seront programmées entre	Dates de formations
1 <sup>er</sup> trim.	LE CERF-VOLANT DU BOUT DU MONDE	octobre > mi-janvier	mercredi 14 octobre
2 <sup>ème</sup> trim	THE KID	mi-janvier > mi-mars	mercredi 09 décembre
3 <sup>ème</sup> trim	Cycle 2 -> LE ROI ET L'OISEAU	mi-mars > mai	mercredi 02 mars
	Cycle 3 -> PORCO ROSSO (en VO)	mi-mars > mai	mercredi 09 mars

- Pratique du chant choral cycle 3 les mercredis de 11h à 11h30.  
Un spectacle est programmé le 17 juin 2016.

#### - Echanges de services :

Comme les années précédentes, des échanges de services sont mis en place dans le cadre de l'enseignement de l'anglais, de l'APER, de la connaissance du temps et de la chorale pour le cycle 2.

Le décloisonnement concernant l'enseignement de l'histoire est maintenu le lundi de 10h45 à 11h30.

Pendant que M. Demon et Mme Barbanchon animent la chorale des GS, CP et CE1 en maternelle, Mme Laurent prend en charge les élèves de CE2, Mme Thomas les CM1 et Mme Picard les CM2 en histoire.

### Activités pédagogiques complémentaires (APC) :

Les APC visent à :

- aider prioritairement les élèves qui rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages,
- les accompagner dans leur travail personnel,
- leur proposer toute autre activité prévue par le projet d'école

Les APC ont lieu :

- En maternelle, les lundis et jeudis de 13h15 à 14h05 avec des élèves de GS.
- En élémentaire, les lundis (cycle 3), mardis (cycle 2) et jeudis (cycle 3) de 16h à 17h. Chaque enseignant effectue une heure par semaine. Ce temps d'activité complémentaire est pris sur les 108 heures que les enseignants doivent suivre à l'abandon de la classe le samedi matin. Sur ces 108 heures, 36 heures sont à réaliser devant élèves, le reste se partage entre du temps de réunion et du temps de formation. A noter que M. Lequitte est déchargé totalement des APC dans l'année.

### Coopérative scolaire :

Les comptes 2014/2015 de coopérative ont été vérifiés par Mme Guillouard et Mme Bothet et validés par l'OCCE. Au 1er septembre 2015, la coopérative scolaire de notre école disposait de 7154,06 €. Depuis cette date, nous avons réalisé différentes dépenses (adhésion CRDP, adhésion OCCE et assurance de l'école, abonnement de classe, régie d'avance pour chaque classe, paiement des factures de la classe découverte à Mutrécy (hébergement et activités)) pour un montant total de 2525,94 €. Les dons des familles s'élèvent à 1930 € (82,5 % de participation). Actuellement, le solde de la coopérative de classe s'élève à 6558,12 €.

### Sécurité :

➤ Alerte incendie : Un premier exercice incendie a été organisé le vendredi 16 octobre en maternelle et le jeudi 15 octobre en élémentaire. Tout s'est bien déroulé lors des deux exercices. Il s'agissait d'un premier exercice pour lequel les enseignants étaient avertis, les autres exercices dans l'année auront lieu de manière inopinée. En maternelle, un des deux prochains exercices aura lieu lors de la sieste des petits.

➤ PPMS : Un dossier de première mise en sûreté a été remis à jour en élémentaire et créé en maternelle. Il s'agit, pour l'ensemble des élèves et des enseignants ; de savoir réagir face à un risque extérieur (technologique, naturel,...) en se confinant dans une partie de l'école. Une information complémentaire va être donnée à tous les élèves au sein des classes ainsi qu'à tous les parents d'élèves de l'école concernant les conduites à tenir en cas de déclenchement de PPMS. Un exercice sera réalisé avant la fin du trimestre.

➤ DUER (document unique d'évaluation des risques : le DUER sera créé ou remis à jour dans les semaines qui viennent et sera présenté au prochain conseil d'école. Il s'agit d'un document qui relève les différentes anomalies qui peuvent exister dans les locaux scolaires et dans les cours de récréation pouvant poser des problèmes pour les élèves comme pour les différents intervenants dans les écoles (enseignants, personnel municipal, ...).

## Bilan des travaux et questions ou remarques diverses provenant de l'école

- M. Lequitte remercie les services techniques pour les réalisations de travaux d'été et lors des dernières vacances notamment en maternelle. Il est appréciable de pouvoir compter sur du personnel de proximité qui essaye d'être réactif en fonction des demandes et de sa charge de travail au moment de la demande.
  
- Il est demandé que soit vérifié le vitrage de la classe de M. Demon (côté salle polyvalente). En effet, il s'agit de nouvelles fenêtres mais pendant les vacances de la Toussaint, un vitrage a éclaté, laissant apparaître le fait qu'il ne s'agisse pas de « verre securit ». Est-ce réglementaire pour la sécurité des enfants ?
  
- Le parc informatique est vieillissant et montre de nombreux signes de dysfonctionnement. L'implantation d'un nouveau parc informatique est vivement souhaité car il est très difficile d'avoir une pratique informatique conforme aux attentes de l'éducation Nationale.  
Mme Jolivel, Mme Jouanneau et Mme Schier ont indiqué avoir parfaitement conscience de ce problème et qu'en conseil municipal, le sujet était fréquemment abordé.
  
- Spectacle sur le tri et la prévention des déchets et atelier compostage proposés par le Syvedac : M. Lebreully m'a averti de la possibilité de demander au syvedac ces deux types d'interventions gratuites à travers l'agglomération Caen la mer. Une demande a été transmise pour les classes intéressées.
  
- Les vidéo-projecteurs : les classes de M. Demon et Mme Thomas et M. Baron ont été équipées en prises internet la semaine qui a précédé la rentrée. Toutefois, à ce jour, nous n'avons pas eu la moindre information concernant une date pour l'implantation de ce nouveau matériel.  
Mme Jolivel, Mme Jouanneau et Mme Schier ont répondu que des devis demandés par M. Baumgarten étaient en cours et qu'elles ne savaient pas à quelle date ce matériel pourrait être installé dans les classes
  
- Utilisation du photocopieur : Le personnel de la mairie nous a alerté sur une utilisation trop importante du photocopieur depuis la rentrée. Face à ce problème, M. Lequitte a demandé que soit mis en place des comptes personnalisés pour chaque enseignant afin que chacun puisse mieux gérer ses crédits de photocopies. De même, il est demandé que soit communiqué aux écoles les quantités de photocopies sur lesquelles nous pouvons compter.
  
- Communication à destination de la mairie : en juin dernier, M. Lequitte avait alerté M. Saint lors d'un comité de pilotage de l'importance de renouer une communication plus active. Depuis, rien. A aucun moment, il n'y a eu une quelconque demande de la part de Mr Saint ou d'un élu pour savoir si la rentrée s'était bien passée ou s'il fallait remédier à des choses en particulier. C'est regrettable et il espère que cette situation changera à l'avenir. Mme Jouanneau a regretté cette situation et indiqué qu'à plusieurs reprises elle avait souhaité contacter l'école. Le manque de temps et des emplois du temps peu compatibles l'en ayant empêché.
  
- L'APEE : D'après les dires de Mme Naves le 9 octobre lors du dépouillement, il n'y aura pas de participation de la part de l'APEE le soir du marché de Noël. (pas de retraite au flambeau, pas de remise des calendriers, photos, sapins...) Qu'en est-il du pot ?  
Mme Naves indique que les remises des sapins, calendriers et photos individuelles auraient lieu le samedi 5 décembre au matin. A cette occasion, l'APEE proposerait un pot aux parents qui se déplaceraient. Elle a ensuite confirmé que l'APEE n'apporterait cette année pas sa participation au marché de Noël. Les enseignants ont dit que cette situation est regrettable car ce moment festif était très apprécié des enfants et des parents. Mme Naves a répondu en disant que ce n'était pas réellement un moment festif mais un moment de l'école et que depuis plusieurs années, l'implication de l'APEE n'était pas complètement libre. Mme Laurent a parlé de la vente des cartes postales de l'APEE « concurrentielle » à ses yeux de ce que faisaient les élèves en classe. Ce sujet a porté à discussion. Mme Laurent a fini par dire que cet esprit de marché de Noël a évolué depuis plusieurs années et qu'il était possible d'envisager un changement d'organisation dans les prochaines années.

## Questions diverses des parents d'élèves :

•- Qu'en est-il du paiement de la garderie avec des tickets CESU garde d'enfant ? il avait semblé que la mairie était d'accord pour une mise en place prochaine ?

Les représentantes de la municipalité ont répondu qu'effectivement, il n'y a pas eu d'objection préalable lorsque cette question a été posée mais qu'après vérification auprès des services compétents, il apparaissait que la structure de la garderie municipale avec du personnel municipal n'était pas autorisée à les accepter.

- Nous demandons à la Mairie la mise en place d'un service de cantine pour le mercredi midi ainsi que la mise en place d'une structure d'accueil des enfants le mercredi après midi (type centre de loisirs). *Plusieurs parents sont demandeurs.*

*Les représentantes de la municipalité ont répondu qu'il n'y avait pas de réelle demande massive. Les parents d'élèves ont alors insisté en demandant à ce qu'un nouveau sondage puisse être fait à l'échelle de la commune et pas uniquement à l'échelle de l'école.*

- Qu'en est-il du programme des TAP pour l'année ? Plusieurs parents souhaiteraient une réunion de présentation et d'informations très prochainement.

Cette question ayant été traitée précédemment lors de ce conseil, elle n'a pas été révoquée.

- Pouvez-vous aborder la question de la baisse de qualité de la nourriture à la cantine.

Chaque jour, ma fille rentre affamé pour le goûter. Elle n'aime pas ce qui est servi bien que l'année dernière, je n'avais pas ce soucis. Pour être attentif à l'école, ce n'est pas facile.

J'ai parlé à d'autres parents qui ont le même soucis et certains envisagent d'enlever leurs enfants de la cantine."

*Les représentantes de la municipalité ont exprimé leur étonnement car il s'agit du même prestataire. Après un appel d'offre, Resteco a présenté plus de gages de qualité que les autres prestataires.*

*Après discussions, il s'avère que le problème vient peut-être davantage d'un manque de temps pour manger avec deux services et 15 minutes de moins que l'an dernier qu'une question de qualité de repas. Les représentantes de la municipalité ont noté les problèmes et vont faire remonter aux personnes concernées.*

*Les représentantes de la municipalité ont demandé aux enseignants et aux parents d'élèves présents s'ils pouvaient communiquer aux maximum avec tous les parents des enfants de l'école pour que le stationnement devant l'école aux horaires d'ouverture cesse. Des parkings sont disponibles. Des contrôles au stationnement seront prochainement réalisés si la situation ne s'améliore pas. Le stationnement sauvage dégrade les nouveaux trottoirs et empêche la circulation des piétons et des poussettes.*

*M. Guichard, délégué départemental de l'éducation Nationale a demandé aux représentantes de la municipalité si la devise de l'école laïque et le drapeau avaient bien été apposés au fronton des écoles. Ceci a été réalisé au cours de l'année dernière en conformité avec les demandes académiques.*

Dates des prochains conseils d'école : lundi 22 février 2015 et lundi 20 juin 2015.

La séance est levée à 20h50.

Directeur : M. Lequitte